

BUREAU DU VENDREDI 7 AVRIL 2023

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 31 mars 2023 s'est réuni le 7 avril 2023, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
 - Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente
 - Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
 - Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
 - Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
 - Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
 - Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
 - Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
 - Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
 - Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
 - François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
 - Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
 - Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
-
- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
 - Roland TABART - Maire d'ARZON
 - Patrick EVENO - Maire de BADEN
 - Freddy JAHIER- Maire de COLPO
 - Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
 - Yves DREVES - Maire de LE BONO
 - Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
 - Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
 - Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUELTAS
 - Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
 - Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
 - Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
 - Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
 - Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
 - Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
 - Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
 - Sylvie SCULO - Maire de SENE
 - Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
 - Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été représentés :

- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE était représentée par André BELLEGUIC

Ont été excusés :

- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP
- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELLEN

Ont été absents :

- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 07 AVRIL 2023

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

PARTICIPATION FINANCIERE

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) institué par le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et de l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) accorde, sous certaines conditions, des aides financières aux familles accédant à un logement ou éprouvant des difficultés à s'y maintenir.

La Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a prévu le transfert du FSL sous la compétence des Conseils Départementaux à compter du 1^{er} janvier 2005.

Aussi, le Conseil Départemental du Morbihan nous sollicite, au titre de l'année 2023, pour une participation financière d'un montant de 17 842,40 euros, soit un financement égal à 0,10 € par habitant.

Depuis 2003, la Communauté d'Agglomération participe au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Il vous est proposé :

- *de décider de maintenir la participation financière de la Communauté d'Agglomération au Fonds de Solidarité pour le Logement à hauteur de 0,10 € par habitant, soit un montant de 17 842,40 euros au titre de l'année 2023,*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ